



Le S3PI de l'Artois vous relaye quelques informations

Bonjour à tous, toute l'équipe du S3PI de l'Artois vous présente ses meilleurs voeux en ce début d'année.

Au programme de ce nouveau numéro, les opposants au projet d'ISDD poursuivent leurs actions ; Mise en oeuvre des PPRT : quelle responsabilité pour l'Etat et les Collectivités Territoriales...

Pour rappel, cette lettre vise à relayer un certain nombre d'informations en lien avec l'adn du S3PI Artois. Ainsi les propos tenus dans les articles associés à cette lettre hebdomadaire n'engagent que leurs auteurs.

Bonne lecture,

L'équipe du S3PI Artois



FOCUS

Artois :

Les opposants au projet d'ISDD des Dièves poursuivent leurs actions

Le projet d'installation d'un site de stockage de déchets dangereux par Sarpi Veolia, suscite l'opposition d'un collectif de riverains. A quelques jours de la reprise des consultations sur ce projet, le collectif a organisé une projection d'un docu-fiction intitulé "2047, retour vers Germinal" pour mobiliser la population. Environ 200 personnes ont assisté à la projection, et bien que considérée comme un succès, les opposants estiment qu'ils doivent faire mieux.

Le projet, qui prévoit l'accueil de 100 000 tonnes de déchets par an pendant deux décennies, suscite des inquiétudes en raison des potentielles conséquences environnementales. Malgré les avis négatifs émis par certaines communes et institutions lors des consultations précédentes, le maire d'Hersin-Coupigny souligne que le préfet pourrait donner son aval si les règles administratives sont respectées.

Face à cette situation, le collectif d'opposants a engagé un avocat spécialisé dans les lois environnementales, David Deharbe, pour contester le projet. Les opposants prévoient également de mobiliser davantage de personnes lors de la prochaine phase de consultation, avec des réunions publiques programmées. Ils envisagent même des actions plus marquantes, y compris le blocage de routes et une "descente" en préfecture, si nécessaire. Les opposants expriment leur détermination à faire obstacle au projet, soulignant leurs préoccupations environnementales face aux enjeux économiques en jeu.

[La Voix du Nord : "Projet de stockage des déchets dangereux à Hersin-Coupigny: les «anti» ne désarment pas" - 24/01/2024](#)

ISDD : Reprise de la concertation à Hersin-Coupigny

La concertation sur le projet d'installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) à Hersin-Coupigny, porté par SARPI Veolia, reprend en 2024 et durera jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique prévue en septembre. Trois "temps

publics" sont planifiés, avec le premier le 1er février. Le dossier de demande d'autorisation environnementale devrait être déposé début de l'été, avec un retard d'un an par rapport aux prévisions. L'ISDD hersinoise est conçue pour stocker 100 000 tonnes de déchets dangereux par an, sans inclure les déchets inflammables, corrosifs ou radioactifs, et est prévue pour une durée de 20 à 25 ans. La région des Hauts-de-France n'a pas eu d'ISDD depuis 1994.

[La Voix du Nord : "La concertation sur le stockage de déchets dangereux va reprendre le 1er février à Hersin-Coupigny" - 10/01/2024](#)

[En savoir plus sur le projet d'ISDD des Dièves en Hauts-de-France](#)

Hauts-de-France :

Dunkerque : la plateforme d'exportation de CO2 disposera d'un financement Européen

La Commission européenne a annoncé un financement de 189 millions d'euros pour le projet D'Artagnan, une plateforme d'exportation de CO2 à partir du port de Dunkerque. Mené par Air Liquide France Industrie et le groupe Dunkerque LNG, le projet comprend un réseau de canalisations souterraines de 80 kilomètres pour transporter le CO2 capté par les usines de Lumbres et de Rétzy vers le port de Dunkerque. Il comprend également un terminal sur le port pour préparer le CO2 en vue de son expédition vers des sites de séquestration en mer du Nord. Le financement de la Commission européenne fait partie des efforts de l'Union européenne pour décarboner le système énergétique.

[Actu-Environnement : "Transport et stockage du carbone : un projet d'infrastructure à Dunkerque"-26/01/2024](#)



RISQUES TECHNOLOGIQUES

Mise en oeuvre des PPRT : Quel responsabilité pour l'Etat et le Collectivités Territoriales ?

Une étude menée par un avocat en Droit Public et publiée dans Actu-Environnement revient sur les PPRT établis suite à la loi "Risques" après l'accident d'AZF.

L'étude évalue le bilan des PPRT vingt ans après leur création, notant des progrès dans la réduction des risques mais des difficultés dans leur mise en œuvre, notamment en matière de financement et d'accompagnement des populations. Le texte explore les enjeux liés à la mise en œuvre des mesures prescrites par les PPRT, soulignant le rôle des collectivités locales et de l'État et aborde également les responsabilités des personnes publiques en cas de sinistre, mettant en avant les obligations des collectivités en matière d'urbanisme et les mesures foncières prescrites par les PPRT.

Enfin, il évoque la possibilité d'engager la responsabilité de l'État en cas de carence dans l'information des propriétaires et d'évoquer des illégalités dans les PPRT. En conclusion, il souligne que l'ensemble du dispositif de prévention et de gestion de crise sera examiné en cas de catastrophe technologique, avec les collectivités territoriales et l'État comme interlocuteurs principaux des citoyens.

[Actu-Environnement : "Responsabilité de l'État et des collectivités locales dans la mise en œuvre des mesures des PPRT" - 23/01/2024](#)

Sur le même sujet :

[Amaris : Bilan des PPRT](#)

Les propos tenus dans l'étude et les sources qui ont permis de la réaliser n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une prise de position ni d'actu-environnement , ni du S3PI Artois.

Sur demande nous pouvons vous fournir la liste des sources documentaires de cette étude



SANTE-ENVIRONNEMENT

Un centre de tri pour les plastiques mal recyclés

Citeo et Bourgogne Recyclage ont inauguré le premier centre de surtri des déchets d'emballages plastiques à Ruffey-lès-Beaune, s'inscrivant dans une initiative visant à trier minutieusement les plastiques peu recyclés du bac jaune pour alimenter des filières de recyclage plus efficaces. Avec un investissement total de 49 millions d'euros dans trois centres, Citeo vise une capacité de surtri de 70 000 tonnes par an et prévoit un appel d'offres pour un

quatrième centre en 2024, dans l'optique d'atteindre une capacité totale de 100 000 à 110 000 t/an d'ici fin 2025 ou début 2026. Le centre de Ruffey-lès-Beaune, équipé de 15 machines de tri optique, peut traiter sept flux de plastiques différents, contribuant ainsi à l'objectif de recyclage de 90% des emballages plastiques peu recyclés.

Ce dispositif de surtri, conforme aux réglementations françaises et européennes sur les filières de recyclage "à l'échelle", vise à envoyer 90% des déchets collectés dans le bac jaune vers des filières de recyclage opérationnelles. Le centre de Ruffey-lès-Beaune, d'une capacité de 30 000 t/an, est spécialisé dans le tri du "flux développement", incluant des emballages comme les bouteilles de lait en PET opaque blanc, les barquettes en PET clair, et les pots et barquettes en PS. Chaque flux est trié avec des taux de pureté de 95 à 98%, et l'investissement total pour ce centre s'élève à 26 millions d'euros, avec Citeo finançant le process industriel et Bourgogne Recyclage le bâtiment et la gestion du site.

[Actu-Environnement : "Plastiques : Citeo lance le tri des emballages en plastique mal recyclés" - 22/01/2024](#)



TRANSITION ECOLOGIQUE

Décarbonation : L'Ademe poursuit son accompagnement

L'Agence de la transition écologique (Ademe) relance son appel à projets pour soutenir les démarches ACT (Assessing low-Carbon Transition) visant à accompagner les entreprises dans leur transition vers une économie bas carbone. Lancé en 2017, ce dispositif vise à aider les entreprises à élaborer une stratégie de décarbonation étape par étape ou à évaluer la faisabilité de celle-ci. Les projets doivent être portés par des collectifs majoritairement non industriels regroupant de 10 à 30 entreprises, ayant réalisé un bilan carbone dans les deux dernières années. Les candidatures peuvent être soumises jusqu'au 30 avril pour la première relève et jusqu'au 19 juillet pour la seconde. En 2023, cet appel à projets a financé huit opérations impliquant 130 entreprises.

[Actu-Environnement : "Décarbonation : L'Ademe renouvelle son accompagnement par la démarche ACT" - 23/01/2024](#)

Recyclage : L'Ademe relance Ormat

L'Agence de la transition écologique (Ademe) lance la nouvelle édition de son appel à projets "Objectif recyclage matières" (Ormat) financé par le Fonds économie circulaire de l'Ademe. Ormat vise à soutenir le surtri, la préparation de déchets, la production et l'incorporation de six matières recyclées. Trois dates de dépôt des dossiers sont fixées : le 4 mars, le 3 juin et le 9 septembre, avec une enveloppe de 30 millions d'euros pour l'année 2024. La première édition en 2023 a soutenu 107 projets représentant 115 millions d'euros d'investissements et près de 20 millions d'euros d'aides déjà octroyées. Ormat vise à encourager la production locale de matières premières de recyclage, leur utilisation efficace, et l'ajustement des capacités entre production et utilisation.

[Actu-Environnement : "Recyclage : L'Ademe relance son appel à projets Ormat sur l'incorporation de matières recyclées" - 24/01/2024](#)

Accéder à
l'appel à
projets ACT

Accéder à
l'Appel à
projets Ormat

Les dirigeants de seize organismes de recherche en France signent une déclaration pour mettre la recherche au service de la transition écologique

Les dirigeants de seize organismes de recherche en France, dont l'ANR, le CNRS, le CEA, et d'autres, se sont engagés sur une déclaration commune pour mettre la recherche au service de la transition écologique et du développement durable avec pour objectif d'atteindre la neutralité carbone de la France d'ici 2050. La déclaration souligne l'importance de mobiliser les thèmes de recherche pour élaborer des solutions favorisant les transitions socio-écologiques, et cela pourrait nécessiter de repenser les méthodes de travail.

La journée de travaux au Collège de France a inclus des échanges avec des comités d'éthique, une présentation de la planification écologique de l'État, et des ateliers en groupe. Les signataires de la déclaration se sont engagés à programmer et mettre en œuvre une stratégie de recherche tenant compte de ses impacts sociaux et environnementaux, soutenir la production de connaissances en cohérence avec les enjeux sociétaux, élaborer une politique de responsabilité sociétale, piloter la transformation des organisations, appliquer les objectifs de la planification écologique de l'État, partager

annuellement les progrès et actions de transition, et développer des partenariats internationaux et des travaux interdisciplinaires.

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, a salué cette déclaration d'engagement des dirigeants d'organismes, exprimant leur volonté d'être exemplaires et déterminés à agir dans le cadre de leurs fonctions. L'article souligne que cette initiative vise à renforcer le dialogue entre la science et la société, à améliorer la confiance de la société dans la science, et à apporter un éclairage scientifique aux politiques publiques de planification écologique.

[Irsn.fr : " L'IRSN engagé au service de la transition écologique et du développement soutenable aux côtés des principaux organismes de recherche français" - 24/01/2024](#)

Le BRGM et l'ADEME prolongent leur collaboration pour travailler ensemble sur les questions du sous-sol en faveur de la transition écologique.

Catherine Lagneau, Présidente Directrice Générale du BRGM, et Sylvain Wasserman, Président Directeur Général de l'Agence de la transition écologique (ADEME), ont renouvelé leur accord-cadre de coopération, établi dans les années 80, pour renforcer la collaboration en matière de recherche et d'expertise. L'accord, d'une durée de 5 ans, couvrira des domaines tels que le stockage géologique du CO₂, la gestion des matières premières dans le cadre de l'économie circulaire, et la recherche sur l'hydrogène "blanc". L'objectif est d'accroître la connaissance du sous-sol, d'analyser les interactions avec d'autres exploitations et de contribuer aux politiques publiques en faveur de la transition écologique.

La collaboration entre l'ADEME et le BRGM se modernise avec l'inclusion de nouvelles thématiques, dont le stockage géologique de CO₂ et la recherche sur l'hydrogène "blanc". Les deux établissements s'engagent à mettre en commun leurs expertises complémentaires pour contribuer à la gestion durable des ressources du sous-sol. L'accord, signé pour une durée de 5 ans, s'aligne sur les priorités nationales, notamment le plan pour accélérer le développement de la géothermie et le plan national de transition énergétique, en abordant des enjeux tels que les sites pollués et l'économie circulaire.

[Ademe.fr : "Le BRGM et l'Ademe renouvelle leur accord de coopération sur les enjeux liés au sous-sol pour agir de concert en faveur de la transition évolutive"](#)

POLITIQUES PUBLIQUES

Dérèglement climatique : "La France s'Adapte"

Le 23 janvier, le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, a réuni des experts au Muséum national d'histoire naturelle pour discuter des enjeux d'adaptation au changement climatique en France. L'événement, baptisé "La France s'adapte", vise à lancer un débat auprès des décideurs et du grand public et contribuera à enrichir la prochaine version du Plan national d'adaptation au changement climatique (Pnacc 3). Ce plan, en cours de préparation, comprendra une cinquantaine de mesures concrètes réparties autour de quatre axes majeurs : protéger les Français, adapter les territoires, les infrastructures et les services, assurer la résilience de l'économie, et préserver les milieux naturels et culturels.

Le Pnacc 3 devrait être soumis à une réunion d'arbitrage interministérielle fin février, puis consulté auprès du public et des secteurs concernés avant sa publication à l'été 2024. Le document anticipera une augmentation moyenne des températures de 4 °C d'ici à 2100 par rapport à 1900, en France métropolitaine. Il abordera également la répartition des financements, des responsabilités et des tâches entre le gouvernement, les collectivités locales et les entreprises. Face au changement climatique déjà manifeste, le ministre Béchu affirme que la France n'a pas d'autre option que de s'adapter et considère l'année 2024 comme celle de la mise en œuvre des mesures nécessaires. L'Institut I4CE propose la création d'un nouveau service public dédié à l'adaptation, doté de ressources humaines et de compétences variées pour accompagner les collectivités et les acteurs privés dans leurs stratégies d'adaptation.

[Actu-Environnement : " Adaptation au changement climatique : Christophe Béchu lance le débat " - 22/01/2024](#)

Un nouvelle Concertation publique sur la prolongation des réacteurs nucléaires :

La France lance une concertation publique sur la prolongation des réacteurs nucléaires au-delà de quarante ans d'activité. La mission, pilotée par le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN), concerne vingt réacteurs de 1 300 mégawatts électriques (MWe) en activité. Cette démarche volontaire, supervisée par deux garants de la Commission nationale du débat public, s'étend jusqu'au 30 juin et s'inscrit dans le quatrième réexamen périodique lancé en 2017. La prolongation au-delà de quarante ans nécessitera un réexamen périodique complet et favorable à la poursuite de l'activité, soumis à une procédure longue et publique.

[Actu-Environnement : "Nucléaire : le public invité à s'exprimer sur la prolongation des réacteurs de 1 300 MW" - 18/01/2024](#)

Textes Officiels

Arrêté du 22 décembre 2023

Arrêté modifiant l'arrêté du 4 octobre 2010 relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation

[Legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)

S3PI de l'Artois
12 Avenue de Paris
Centre Jean MONNET
62400 Béthune
www.s3pi-artois.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur S3PI-Artois.

[Se désinscrire](#)

